

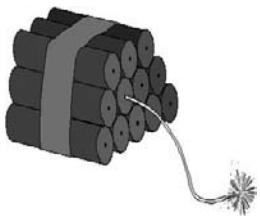


GIRO.COM

**MARS
2007**



*" joie et
bonne humeur "*



*" un avis formel
donné par le conseil "*

Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1650 ex. par
Rahin Edition Communication
N° 68 - Dépôt légal 03/2007

EDITORIAL



Sur le thème du loup et des trois petits cochons, un magnifique défilé de carnaval a apporté joie et bonne humeur dans les rues de notre ville le samedi 17 février. Le char haut en couleur termina sa marche triomphale, comme il se doit, dans un bouquet de flammes purificatrices sur la place

des Commandos d'Afrique. Loin des préoccupations des rabat-joie et des " aquibonnistes ", le carnaval des enfants nous rappelle, au-delà du spectacle, qu'il convient, au moins de temps en temps, de ne pas se prendre au sérieux et de savoir œuvrer de façon désintéressée, gratuite, pour le bonheur et la joie de tous. Un grand merci donc aux organisateurs et aux participants.



CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER

Quatorze conseillers sont présents et 3 sont représentés pour cette première séance de l'année 2007 convoquée par le maire, Gilles ROY, pour traiter d'une demi douzaine de points inscrits à l'ordre du jour.

En premier lieu, le maire rappelle qu'une délibération du conseil en date du 14 décembre 2001 avait acté du principe d'engager une révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) datant de 1987 afin de prendre en compte des évolutions de la commune et d'évoluer vers un Plan Local d'Urbanisme (PLU) tel que défini dans la nouvelle réglementation applicable depuis 2002. Il propose la création d'une commission de travail animée par Jean LEFEVRE et composée de membres "permanents" volontaires. Les participations de Catherine BOHEME, Bernard ANTOINE, Christian CODDET et Gilles ROY sont d'ores et déjà enregistrées. En fonction des circonstances, toutes les personnes concernées, tant au niveau des élus que de la société civile, pourront participer aux travaux de la commission. Une information régulière sera apportée au Conseil Municipal sur l'avancement du projet. La proposition est adoptée à l'unanimité.

En second lieu le conseil accepte, à l'unanimité, le remboursement des frais d'arrosage supportés par le FC Giro-Lepuix en ce qui concerne la consommation d'eau (1659 € en 2006) durant la période de réfection de la pelouse du stade Edouard Travers. Cette

contribution sera renouvelée ultérieurement par tacite reconduction.

Le troisième point porte sur l'enquête publique (*ouverte par le préfet entre le 8 janvier et le 9 février 2007*) concernant la poursuite de l'exploitation (*pendant 30 années à compter de 2009*), avec extension du périmètre, de la carrière de Lepuix-Gy par la société des Carrières de l'Est. S'agissant d'une installation classée au titre de la protection de l'environnement située à moins de 3 km de notre commune, un affichage doit être effectué et un avis formel donné par le conseil sur le projet. En ce qui concerne le principe de la poursuite de l'activité, une large majorité exprime son approbation (14 voix pour, 1 contre et 2 abstentions). Christian CODDET, qui se prononce favorablement pour le projet, propose cependant le vote d'une motion par le conseil afin que « l'arrêté d'exploitation prenne en compte la mise en œuvre d'un plan de réduction des nuisances associées à cette activité » et qu'une étude soit diligentée afin « de préciser l'impact du transport sur la vie locale et de proposer des solutions permettant de réduire cet impact ». Une longue discussion s'en suit au cours de laquelle le maire et le premier adjoint assurent notamment que toutes les précautions ont déjà été prises dans l'étude d'impact fournie par la société des Carrières de l'Est et qu'il n'y a donc pas lieu d'intervenir. Christian CODDET conclut que s'il n'y a pas unanimité du conseil sur

" un litige demeure "



" très largement consacrée aux chiffres "



" autorisé à signer les marchés "

l'intérêt de verser une telle motion au dossier d'enquête, il n'y a pas lieu de procéder à un vote qui aurait alors peu de poids et il retire sa proposition de motion.

Le quatrième point porte sur le programme des travaux proposé par l'ONF pour l'entretien des forêts communales ; les actions prévues pour 2007 dont le montant s'élève à 14 174 € sont approuvées à l'unanimité.

Le cinquième point concerne la reconduction, pour une durée de 1 an (reconductible 2 fois), à compter du 1er janvier 2007, de la convention d'assistance passée avec la DDE (*service de l'état*) pour les domaines de la

voirie, de l'aménagement et de l'habitat. Le coût forfaitaire de cette assistance s'élève à environ 3000 €/an. La proposition est adoptée à l'unanimité.

En dernier lieu, quelques informations diverses sont apportées. A une question relative à l'évolution du dossier de la ZAC du Mont Jean, le maire répond que la procédure d'expropriation est à présent achevée mais qu'un litige demeure sur l'évaluation du prix des terrains. Tout en rappelant que la commune n'intervient pas dans la procédure, le maire indique qu'il n'y a plus d'obstacle au démarrage des travaux.

CONSEIL DE LA CCHS DU 6 FEVRIER

Sans doute pour saluer le nouveau maire d'Auxelles Haut, Chantal BERGDOLL, qui accueille cette séance du conseil de communauté, tous les conseillers (24) sont présents. Cette première séance de l'année, convoquée par le président Daniel ROTH, est très largement consacrée aux chiffres, avec l'examen des comptes 2006 et la fixation des tarifs pour 2007 en vue de la préparation du budget.

Après leur présentation, les comptes administratifs de la communauté et du service de l'assainissement (*les services devant faire l'objet d'une comptabilité séparée et équilibrée*) sont approuvés à l'unanimité. Le compte général de la communauté fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 313 828 € et un déficit d'investissement de 1 112 761 € (*en raison d'opérations non soldées*) ; après un transfert d'équilibrage, le solde de fonctionnement, soit 201 077 €, est reporté au budget primitif 2007. Le compte d'assainissement fait apparaître un excédent de fonctionnement de 391 200 € et celui d'investissement un excédent de 175 904 € ; ces excédents feront l'objet d'un report sur le budget primitif 2007.

Le quatrième point de la séance porte sur une proposition de modification des statuts du SMTCTB (*Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort*). Christian CODDET, représentant de la CCHS auprès du syndicat (*avec la fonction de vice président*), présente l'objet de la modification qui vise à permettre la prise en compte par le syndicat de l'ensemble des problématiques afférentes au transport en commun en vue d'assurer le meilleur service possible aux usagers, depuis la mise en œuvre des autobus jusqu'à l'intermodalité en passant par les aménagements routiers nécessaires ; la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le cinquième point concerne l'avancement du chantier du siège de la CCHS, avec l'ouverture des plis d'un 2^{ème} appel d'offre, le premier ayant été partiellement infructueux. Suivant les propositions de la commission d'appel d'offres, le président est autorisé à signer les marchés pour un dizaine de lots

(gros œuvre, couverture, menuiserie, peinture, électricité, plafonds, chauffage, plomberie, serrurerie, étanchéité, forage) pour un montant total de 462 726 € HT.

En sixième lieu, compte tenu de la situation financière maîtrisée, le président propose de reconduire le montant des tarifs et des redevances d'assainissement pour 2007, sauf en ce qui concerne le tarif du dépotage en station des matières de vidange qui serait réévalué du montant de l'inflation, soit 1,64% ; par ailleurs le président propose l'instauration d'une majoration du tarif de raccordement de 150 € si le contrôle de la bonne exécution des travaux ne pouvait pas être réalisé (*remblaiement avant contrôle*) ; l'ensemble de ces propositions est adopté à l'unanimité.

Au chapitre des demandes de subventions pour 2007, le président propose d'attribuer : 24 886 € à l'école de musique, 67 839 € au théâtre du Pilier (qui gère le théâtre des Deux Sapins), 650 € au club Sous Vosgien des Sentiers et 700 € à l'association Transhumance et Traditions ; ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Ensuite le président expose qu'il conviendrait de sortir de l'actif des immobilisations anciennes détruites à ce jour pour un montant de 91 476 €, sachant que sur cette somme, une valeur résiduelle de 7651 € reste à amortir. Cette proposition est adoptée à l'unanimité ; l'amortissement résiduel sera inscrit au budget 2007.

Le conseil confirme ensuite le programme des travaux des tranches d'assainissement 19, 20 et 21 pour un montant prévisionnel de 1 856 000 € HT et convient de solliciter une subvention de la part de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse à hauteur de 495 000 €.

Finalement le conseil autorise le président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, dans la limite des crédits inscrits au budget, et décide que le lieu de la prochaine séance du conseil de la communauté sera la mairie de Rougegoutte.

CONSEIL MUNICIPAL D'ADOLESCENTS DU 31 JANVIER

14 conseillers sont présents pour traiter d'un ordre du jour portant sur l'opération GIRO. PROPRE 2007 et sur l'installation d'une nouvelle aire de jeux pour adolescents.

Après débat, le CMA retient la date du samedi 19 mai de 14H00 à 16H00 à l'unanimité moins une abstention. Cette évolution du mercredi vers le samedi traduit le souhait des jeunes d'inciter le maximum d'adultes à participer à l'opération « car il ne faudrait pas que l'opération soit interprétée comme une action où les enfants nettoient une ville salie par les adultes ! » La préparation matérielle de l'opération sera réalisée lors de la prochaine séance du CMA programmée le mercredi 23 mars. Seront invités à cette séance le CSCHS (Isabelle PONCEOT), le magasin Intermarché partenaire de l'opération depuis l'origine (Mme FELIX), les services communaux (Anne-Sylvia MARTINEZ, Francis LEVEQUE, Gérard WEIDMANN), l'école Chantoiseau (Céline BRUDER).

En ce qui concerne la nouvelle aire de jeux, le premier problème posé est celui de sa localisation ; la question du vandalisme est aussi évoquée avec comme suggestion de retenir la cour de la gendarmerie ! une idée "pour rire" bien sûr et, la fin de la séance approchant, la suite du débat est reportée à une date ultérieure, ce qui permettra de bénéficier d'une période de réflexion supplémentaire.

En dernier point, Jean LEFEVRE, l'animateur de la séance, informe les conseillers de l'avancement du dossier de l'aménagement de l'avenue Jean Moulin. La dernière étude réalisée qui inclut une piste cyclable, une allée piétonne et des places de stationnement fait état d'un budget prévisionnel de 540 000 € ; ce budget apparaît aujourd'hui trop élevé par rapport aux objectifs et de ce fait le cahier des charges sera prochainement révisé afin de rester dans une enveloppe plus compatible avec les moyens communaux.

QUI ETES VOUS FRANCIS MIKES ?



Né à Delle en 1972, Francis MIKES a rapidement rejoint Giromagny où il a effectué toute sa scolarité jusqu'au collège. Entré en appren-

tissage dans l'entreprise de maçonnerie de Lucien PEREIRA, il obtient en 1990 un CAP de maçon. C'est en mai 2005 que Francis a été recruté dans les services techniques de la ville en qualité de technicien polyvalent car non seulement il excelle dans la maçonnerie, mais il possède également un permis "poids lourds" qui lui permet de participer activement aux opérations de déneigement.

Francis est père de 2 petites filles, Léonie, 6 ans et Eugénie, 1 an. Il est donc aisé de comprendre que lorsqu'il n'est pas en service, il s'occupe en priorité de ses filles. Le temps restant il le consacre au bricolage dans sa maison de Chalonvillars.

LA VIE COMMUNALE

Vie de quartier : une quinzaine d'habitants du quartier des Prés Heyd ont répondu présents à l'invitation au débat lancée par la commission cadre de vie animée par Jean LEFEVRE le mercredi 7 février. Les sujets évoqués lors de la réunion précédente et les actions effectuées ont été passés en revue avant d'en venir aux nouvelles suggestions. Au niveau des préoccupations, les problèmes récurrents restent principalement ceux liés à la circulation: vitesses excessives, bruit, stationnement et état des chaussées (rues des Prés Heyd, d'Auxelles, sous la Côte, quartier Mutin). L'écoulement des eaux, les fontaines, les feuilles mortes et les chiens errants font également partie des petits soucis de la vie quotidienne dans le quartier. Au niveau des propositions, il est suggéré de créer un groupe qui s'investira dans la réhabilitation et la restauration de ce qui est identifié comme notre patrimoine (trois habitants se portent déjà volontaires) et de fournir des informations sur les noms des rues.

Ecoles fleuries : un concours départemental des écoles fleuries est organisé par les délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN) depuis 1982. 49 écoles étaient inscrites au concours pour 2006. L'école Chantoiseau, représentée par sa directrice, Céline BRUDER, a reçu un prix d'honneur avec mention spéciale pour son établissement. Toutes nos félicitations !

Concert : le "Sabat Mater" de Rossini et l' "Exultate jubilate" de Mozart seront au programme d'un concert donné par Orphée, le chœur de l'école nationale de musique de Belfort, dirigé par Jocelyne Comparini Dal Gobbo, et l'orchestre du Colloquium Musicum de Mulhouse, dirigé par Jan Sosinski, en l'église saint Jean Baptiste de Giromagny, le dimanche 18 mars à 17H30. Entrée 10 €, tarif réduit 5 € pour les étudiants et chômeurs, gratuit pour les moins de 16 ans ; réservation à la FNAC de Belfort ; renseignements au 06 62 93 86 38.



*" une ville
salie par les adultes "*



*" en qualité
de technicien
polyvalent "*



*" Rossini
et
Mozart "*



Foire aux livres : la bibliothèque municipale organisera sa première foire aux livres le samedi 24 mars de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00 en salle des fêtes de la mairie. Les personnes désirant à cette occasion faire un don d'ouvrages à la bi-

bliothèque peuvent les déposer aux heures d'ouverture : lundi de 15H00 à 18H00, mardi de 16H30 à 18H00, mercredi de 13H30 à 17H00, jeudi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00 et samedi de 13H30 à 17H00. Renseignements au 03 84 29 03 57.

GIROMALIN

Inscription en maternelle : les enfants nés avant le 31 décembre 2004 peuvent d'ores et déjà être enregistrés par la directrice de l'école maternelle. Les parents concernés sont invités à se présenter à l'accueil de la mairie munis d'une photocopie du livret de famille, de la photocopie des pages de vaccination du carnet de santé et d'un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité.

technique, une formation et des conseils personnalisés aux personnes souhaitant se lancer dans l'aventure exaltante de la création de leur propre entreprise. Toutes les personnes intéressées pourront se retrouver le vendredi 30 mars à l'ATRIA de Belfort au salon de la création et de la transmission d'entreprises.

Tabagisme : le principe de précaution, si souvent évoqué dans maintes situations préoccupantes mais curieusement ignoré pour le tabac, a finalement conduit au décret du 15 novembre 2006 qui renforce les interdictions de fumer dans les lieux publics instaurées par la loi "Evin" de janvier 1991. En effet, les enquêtes ont révélé que si le tabac tue environ 66 000 fumeurs tous les ans en France, il tue également environ 5 000 non fumeurs. Depuis le 1^{er} février, la réglementation interdit donc de fumer dans tous les lieux couverts affectés à un usage collectif : établissements publics, lieux de travail, moyens de transport, ...

Une quinzaine de personnes ont profité des informations données simultanément par des représentants de la chambre de commerce et d'industrie, de la chambre des métiers et de l'Agence de développement économique de Belfort et du Territoire (ADEBPT) le mardi 20 février en salle des fêtes de la mairie concernant la création et la transmission d'entreprises. Regroupés au sein de la plateforme d'initiative locale pour entreprendre (PILE), ces trois organismes peuvent apporter une aide

GIROPOTINS

L'année 2007 semble placée sous le signe de nos "amies les bêtes" : nous ne parlons pas ici de l'année du cochon qui vient de débiter avec le nouvel an chinois (le 18 février) mais de l'émoi récemment causé par une chèvre en goguette dans nos rues et de l'émoi que causeront probablement quelques imitateurs du cri de la chouette (« Che-ève d'Athena ») en se promenant la nuit dans différents quartiers entre le 19 février

et le 5 mars ; lampe "de poche" au front et magnétophone poussant le cri du mâle en bandouillère, des membres de la ligue pour la protection des oiseaux réaliseront ainsi un enquête sur nos chouettes. Peut-être qu'à cette occasion l'ancienne pensionnaire du clocher de l'église qui a joué la fille de l'air en 2004 en compagnie des chauve souris regagnera son domicile soigneusement réhabilité lors de la réparation du clocher !

AGENDA DE MARS

Samedi 3 : # Cinéma au T2S à 17H30 et 20H30.

Judi 8 : # Don du sang en salle des fêtes de la mairie de 16H00 à 19H00.

Samedi 10 : # Exposition de peintures « aux trois tours de gueules » en salle des fêtes de la mairie; ouverture samedis et dimanches de 10H00 à 12H00 et de 14H30 à 17H30 et du lundi au vendredi de 15H00 à 18H00 jusqu'au dimanche 18.

Judi 15 : # Passage de la déchetterie mobile sur la place des Commandos d'Afrique de 12H00 à 19H00;

Permanence de la FNATH en petite salle de la mairie de 14H00 à 16H00.

Samedi 17 : # Bourse aux vélos organisée par l'USG VTT dans les locaux du CSCS.

Dimanche 18 : # Concert « Orphée » en l'église saint Jean Baptiste à 17H30 (cf. article en rubrique "vie communale").

Samedi 24 : # Foire aux livres en salle des fêtes de la mairie organisée par la bibliothèque municipale de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00.

Mardi 27 : # « Baby bourse » organisée en salle des fêtes de la mairie par l'Association Familiale du Canton (jusqu'au jeudi 29).

Mercredi 28 : # Championnat départemental de VTT organisé par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) au fort Dorsner à partir de 8H30.

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

Contacts internet : mairie@giromagny.fr

EDF: 08 10 33 32 25 **GDF**: 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 27 72 16.

giro.com@giromagny.fr



" dans tous les lieux couverts à usage collectif "



" la fille de l'air "



" championnat départemental "